



Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou

**Objet : Accord-cadre pour l'assistance à la sécurité informatique
(firewall+serveurs) -SLA**

Référence de l'AAO : S_DSI_76569

Avis n° : 010/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPRMP/SAP du 02/11/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics affiché sur le tableau d'affichage du PAC et publié sur son site web le 14 septembre 2023.
2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord cadre relatif à l'assistance à la sécurité informatique (firewall+serveurs) - SLA.**
3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services de sécurité gérés (MSSP) pour la surveillance de tous les actifs du système informatique du PAC à travers le déploiement d'un SIEM sur un serveur. Les variantes techniques ne seront appliquées qu'au serveur à livrer. Un candidat n'est autorisé à soumettre une offre variante que s'il soumet une offre conforme à la solution de base. L'Autorité contractante ne considèrera que les variantes offertes par le candidat ayant soumis l'offre conforme à la solution de base évaluée la plus avantageuse en fonction de critères exprimés en termes monétaires.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous



les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable du Port Autonome de Cotonou, Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres sur le site web du PAC à l'adresse suivante : www.portcotonou.com.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise béninoise ou étrangère exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + une copie du certificat de partenariat délivré par le fabricant pour chaque type de matériel ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au moins deux (02) marchés similaires d'assistance à la sécurité informatique SOC au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) d'un montant de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA chacun, justifiés par les copies d'attestation de bonne fin d'exécution ou une attestation de service fait. L'une ou l'autre des preuves doit être appuyée du contrat (pages de garde, de signature et les pages portant les montants).

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA justifié

par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

Ou

- Avoir un avoir liquide ou une ligne de crédit d'un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- o Être une entreprise béninoise ou étrangère exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- o Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + une copie du certificat de partenariat délivré par le fabricant pour chaque type de matériel ;
- o Fournir une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;

Et

- Avoir un avoir liquide ou une ligne de crédit d'un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA.

7. Le délai de réalisation des activités de cet appel d'offre est de trente-six (36) mois repartir en deux (02) temps dont :

- Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux, pour l'acquisition du serveur, la solution SIEM et son déploiement dans l'infrastructure IT du PAC ;
- Trente-deux (32) mois à compter de la fin de la période de configuration du SIEM, La mise en œuvre du SOC.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 02/11/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.portcotonou.com ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge² établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après DPRMP, Rez de chaussée Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou au plus tard le 28/11/2023 à **10h 00 minutes (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les

offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de dépouillement de la **Direction des Marchés Publics du PAC**, le **28./11./2023** à **partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA.



En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le, *02 Nov 2023*

La Personne responsable des marchés publics

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE
Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

